SÉCURITÉ DES BAIGNADES

Plage Publique de Vinça

Niveau de risque	Signification	
Faible	Baignade surveillée sans danger apparent	
Marqué ou limité	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué	
Fort	Baignade interdite	
	Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours	
	Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflable)	
	Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégées	
	Zone de pratique aquatiques et nautiques, où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs (Surf)	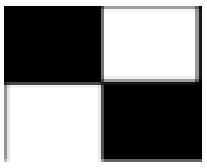
	Interdiction temporaire de baignade, hors zone surveillée – La signalétique est mise en place au niveau de la zone de danger (baïnes, zone de fond rocheuse, …) et retirée une fois le danger écarté.	
	Obligation ou autorisation – exemple : Zone de pratique de la voile	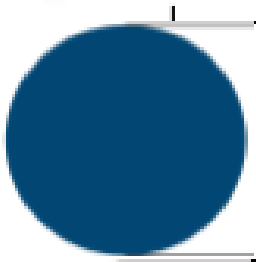
	Interdiction – exemple : « pêche ou canotage »	
	Avertissement – Exemple : compétition en cours	